Vingt ans après la loi de 2005: des avancées reconnues, mais des attentes insatisfaites







des personnes en situation de handicap reconnaissent des avancées depuis 2005.

Mais seulement 12% parlent de changements majeurs

Un parcours professionnel semé d'embûches

Un processus de recrutement plus difficile et plus exigeant pour les personnes en situation de handicap Parmi celles qui ont cherché un emploi au cours des 5 dernières années :

se sont senties obligées de dissimuler certains aspects de leur parcours

ne mentionnent jamais leur handicap lors du processus de recrutement. Une stratégie adoptée en particulier par les personnes:

Cadres

Concernées par un handicap psychique

Une inclusivité à plusieurs vitesses

Parmi les actifs en situation de handicap:



disposent d'outils adaptés à leur poste de travail (76% dans les structures avec un référent handicap contre 53% dans les structures sans référent)

estiment que leur qualité de vie s'est améliorée depuis le développement du télétravail (pour les actifs le pratiquant de manière hebdomadaire)



des salariés en situation de handicap n'ont obtenu aucune promotion en 5 ans (vs 58% pour l'ensemble de la population salariée française du public ou du privé)

Les transitions: le moment le plus difficile



des répondants identifient les changements de poste/employeur comme le moment où l'impact du handicap est le plus fort

La santé mentale au travail



des salariés en situation de handicap jugent leur santé mentale mauvaise (vs 15% de l'ensemble des salariés). Avec un score plus élevé chez les salariées (39% des femmes vs 34% des hommes) et les jeunes (41% des moins de 35 ans vs 36% des 35 ans et plus)



ont ressenti au moins un état négatif lié au travail en 5 ans

fatigue chronique

50% burn-out

stress chronique

50% état dépressif

LE SILENCE IMPOSÉ

ne peuvent pas parler de leur santé mentale au travail sans crainte (vs **42**% des salariés du public ou du privé)







